



une marque de qualité pour la reconnaissance
des produits adaptés à notre environnement climatique

PREFABLOCS
Madame Emilie VALROMEX
2, rue des Pamplermousses
97429 Petite Ile

Réfs. 139/NR :hp

Saint Denis le 22 juin 2009

OBJET : GEOCERT – Votre demande d’attribution

Madame et Chère Adhérente,

Nous avons le plaisir de vous informer que le Comité d’attribution, réuni le 3 juin dernier, a examiné l’avis de la Commission technique relatif à votre dossier et pris la décision d’attribuer la marque GEOCERT aux produits suivants (cf. Annexe) :

- ⇒ Ensemble des Blocs US à crépir en production
- ⇒ Ensemble des Blocs traditionnels en production

Suite à votre courrier datant du 02 juin 2009, votre future production de blocs lisses pourra faire l’objet d’un audit pour attribution de la marque lors de votre renouvellement. En attendant cet examen, vous serez dans l’obligation de bien distinguer votre production ayant le marquage Géocert, de celle n’ayant pas encore été audité.

Nous vous remercions de votre engagement en faveur de la qualité et de l’exemple que vous constituez ici, pour les autres fabricants que nous espérons nombreux à vos côtés.

Veuillez agréer, Madame et Chère Adhérente, nos meilleures salutations

Maurice CERISOLA
Président ADIR

Patrick BOUCHARD
Président de la Commission BTP de l’ADIR

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE LA REUNION

8 rue Philibert, BP 327, 97466 Saint-Denis cedex
Tél. 02 62 94 43 00 - Télécopie 02 62 94 43 09 - Email adir@adir.info

